

Bilan de la rentrée d'automne 2021 2022 des Ateliers Publics des Beaux-Arts de Marseille (IFAMM)

I . Fonctionnement général

Les "Ateliers publics" ont repris en « présentiel » après une (trop) longue période de cours en distanciel du fait de la crise sanitaire liée à la COVID 19 et aux mesures de confinement.

Les enseignant.tes, Pierre Louis Albert, Pierre Architta, Agathe Bastide, Bernard Briançon, Pierre Chanoine, Jérémie Delhomme, Delphine Mogarra, Nicolas Nicolini, Karine Santi Weil se sont attachés à cette reprise avec le renfort de Rolandia Beauvais à l'administration en équipe avec Alexandra Horcholle qui devient responsable de l'administration et de la gestion des "Ateliers Publics".

Pierre Architta est le coordinateur des ateliers publics.

Cette reprise a été l'occasion d'une réorganisation des lieux et des contenus pédagogiques. Nous avons essayé de réorienter les AP vers un public plus jeune en renforçant le public enfants et adolescents.

Il faut noter que pour la première fois, ces enseignements ordinairement dédiés à la pratique en amateur ont pu bénéficier à des étudiant.e.s de l'enseignement supérieur. Pierre Architta et Pierre Louis Albert, ont organisé des modules de dessin en première année. Agathe Bastide enseigne aussi l'histoire de l'Art en première année et Delphine Mogarra anime trois workshops en première année.

Cette hybridation répond à une demande accrue des étudiant.e.s du premier cycle d'enseignement supérieur d'apprentissages ciblés, notamment en ce qui concerne les pratiques de dessin. Ils donnent suite au diagnostic effectué par l'équipe des Beaux-Arts selon lequel les étudiant.e.s de première année, notamment au premier semestre, étaient insuffisamment encadrés et « nourris ». Ces interventions ont été saluées et appréciées.

L'emploi du temps et le calendrier ont été validés début juillet par l'ensemble de l'équipe lors des journées pédagogiques.

Stages intensifs :

Cette année sont proposés des **stages intensifs de préparation aux concours de classes préparatoires**, pendant les vacances scolaires, pour les adolescents. En effet, les classes préparatoires à l'enseignement supérieur, bien qu'elles se soient beaucoup développées, sont désormais « concurrentielles ». Cela doit d'ailleurs inviter à une réflexion sur le format et les objectifs de la classe préparatoire intégrée des Beaux-Arts.

Atelier École Centrale de Marseille : le partenariat avec l'École Centrale de Marseille située à château-Gombert se poursuit, avec quelques modifications au projet initial et s'inscrit désormais dans un nouveau cadre : les Activités Physiques Sportives et Artistiques à l'ECM avec un cours par semaine le jeudi.

L'atelier Buropolis : nouvelle implantation géographique d'atelier s'intégrant dans un projet temporaire porté par la Ville de Marseille. L'intérêt de cet atelier est que les élèves peuvent côtoyer les artistes en résidence, qui sont le plus souvent issu.e.s des Beaux-Arts de Marseille.

L'INSEAMM, pour ses ateliers publics des Beaux-Arts, est désormais membre de l'Association nationale des écoles d'art territoriales qui regroupe les écoles publiques non diplômantes. Pierre Louis Albert est le référent pour l'établissement. L'INSEAMM souhaite proposer une rencontre des écoles présentes sur le territoire de la Métropole : Gardanne et Port-de-Bouc. Sur le plan régional, les relations sont déjà bien établies avec Digne-les-Bains, qui comprend aussi une classe préparatoire avec laquelle les relations sont étroites.

II. Les inscriptions

A ce jour, les ateliers publics comptent 289 élèves avec 42 710 € de recettes.

Quelques chiffres :

	Répartition par âge	%	Nombre de Femme	%	Nombre d'homme	%
6-12 ans	45	16%	27	60%	18	40%
12-18 ans	18	6%	13	72%	5	28%
19-40 ans	39	13%	28	72%	11	28%
41-60 ans	51	18%	42	82%	9	18%
61-70 ans	84	29%	62	74%	24	29%
71-86 ans	52	18%	44	85%	6	12%
TOTAL	289		216	75%	73	25%

Les ateliers adultes n'ont pas tous retrouvé leur niveau d'inscriptions d'avant la pandémie ; et les ateliers pour enfants et surtout adolescents sont en berne. La baisse des inscriptions s'explique par différents points : le déménagement de l'atelier (Buropolis, Ste Marguerite) , les changements de lieux et le manque de publicité de proximité, la mise en place de l'obligation de contrôle des élèves au moyen du passe sanitaire et les différents confinements et période Covid.

Les élèves ont été facturés par le service comptabilité en date du 29 octobre.

III. Communication

Rolandia Beauvais, nouvelle assistante des AP, va travailler en collaboration avec Valérie Langlais pour renforcer la communication des AP et principalement auprès du public enfants et adolescents.

- Nouvelle dénomination des Ateliers publics des Beaux-Arts de Marseille/ IFAMM :

Selon les cas, un sous-titre pourra être utilisé : *l'Institut de formation artistique Marseille Méditerranée (IFAMM) est un établissement de l'INSEAMM.*

Le plus important est que le public comprenne que les ateliers sont liés aux Beaux-Arts, gage de qualité, et aussi gage du caractère public de l'institution.



V. Technique

Il est à noter que les services techniques des Beaux-Arts traitent les demandes avec diligence. En revanche, certains travaux incombant aux services de la Ville ne sont pas encore réalisés ou ont pris du retard, notamment à l'atelier de Saint-André qui jouxte la bibliothèque municipale.

Terminaux Passe Sanitaire : Tous les terminaux sont configurés sur l'ensemble des lieux d'affectation et sur le réseau Wifi.

VI. Les financements fléchés

Les ateliers se modernisent et s'équipent en numérique grâce aux subventions de :

- La DRAC : accord pour 16500 €
- La Région : obtention récente de 13000

Ces financements permettront notamment de mettre en œuvre le projet hybride « dessiner le vivant » en développant des cours et ateliers de dessin numériques en présentiel et en distanciel.

Une autre subvention pour les ateliers spécifiques (déficients visuels et ateliers AP-HM pédopsychiatrie et prison des Baumettes) a été reconduite cette année (montant : 10000€).